

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 2 avril 2013 à 19h30**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne

Est absent : monsieur Martin Mathieu, au siège # 6

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-04-85

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour. Ajouter au point varia (26) autres items : les sujets suivants :

Fixer la date pour le dépôt du rapport financier par le comptable

Formation le 2 mai : protection des renseignements personnels

Balayage stationnement cour église

Médecin à Saint-Honoré

Terrain Jean-Pierre Bellegarde

Bâtiment soccer

Dépôt dossier de la salle multifonctionnelle à la ministre Maltais

Le point varia (26) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 5 MARS

LÉGISLATION

4. AUTORISATION À LA FIRME GÉNIVAR : A PRÉSENTER
LA DEMANDE DU PROGRAMME «PIQM»

5. APPUI CONTRE LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE

6. DEMANDE D'ENTENTE MUTUELLE PRÊT LOCAUX
SINISTRE (ST-ÉVARISTE)

7. VENTE DE TERRAIN : RUE PELCHAT

8. APPUI DOSSIER AUPRÈS DE LA CPTA; MICHEL QUIRION

FINANCES

9. COMPTES DU MOIS

10. DÉPÔT: RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE MARS 2013

11. CONTRAT FIXAIR : ENTRETIEN PRÉVENTIF

12. RECOMMANDATION NÉCESSAIRES POUR L'ASSUREUR

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE

13. SOUMISSIONS : RÉNOVATION SALLE D'AISANCE AU 2^E
ÉTAGE

14. RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX : PELLE

15. RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX : NIVELEUSE

16. RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX : MATÉRIEL EN
VRAC

17. RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX : TERRE DE
REPLISSAGE,

18. RÉSULTAT D'ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM
LIQUIDE

19. RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX : BALAYAGE DES
RUES

20. LOCATION CAGE DE PROTECTION : MUNICIPALITÉ DE
SAINT-MARTIN

PERSONNEL

21. FORMATION COL BLEU

22. VACANCES COL BLEU

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

23.DÉPÔT DU BILAN DES ACTIVITÉS SEMAIN DE RELÂCHE

24.RAPPORTS :

24.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

24.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

25.CORRESPONDANCE

26.AUTRES ITEMS

FIXER LA DATE POUR LE DEPOT DU RAPPORT FINANCIER PAR LE COMPTABLE

FORMATION LE 2 MAI: PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BALAYAGE STATIONNEMENT COUR EGLISE

MEDECIN A SAINT-HONORE

TERRAIN JEAN-PIERRE BELLEGARDE

BATIMENT SOCCER

27.PÉRIODE DE QUESTIONS

28.CLÔTURE DE LA SÉANCE

3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS

2013-04-86

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2013.

En conséquence, Il est proposé par monsieur Daniel Quirion et appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal susmentionné rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière, en terminant le mot «dépanneur» au point 2

4 AUTORISATION À LA FIRME GÉNIVAR : A PRÉSENTER LA DEMANDE DU PROGRAMME «PIQM»

2013-04-87

Considérant que les membres du conseil désire exécuter des travaux sous les rues Beaudoin et Champagne;

Considérant qu'il y a un programme gouvernementale d'aide financière volet 1.5 :et que notre municipalité veut participer à ce programme;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Génivar inc. à présenter la demande d'aide financière en son nom au MAMROT et atteste que le projet respectent les critères d'admissibilité de ce programme et que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

5 APPUI CONTRE LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE

2013-04-88

Attendu que le conseil municipal de la Municipalité du Lac-Drolet s'objecte à la fluoration de l'eau potable;

En conséquence il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la municipalité du Lac-Drolet dans leur demande à l'Assemblée nationale du Québec d'abolir le programme de fluoration de l'eau potable.

6 DEMANDE D'ENTENTE MUTUELLE PRÊT LOCAUX SINISTRE : MUNICIPALITÉ SAINT-ÉVARISTE

2013-04-89

Considérant qu'il y a une demande d'entente mutuelle de prêt de locaux en cas de sinistre majeur par la municipalité de Saint-Évariste;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la signature des ententes par le maire et la directrice-générale.

7 VENTE DE TERRAIN : RUE PELCHAT

2013-04-90

Considérant que madame Kristelle Drouin et monsieur Miguel Goupil désirent acquérir un terrain portant le numéro 20-A-15 dans la rue Pelchat d'une superficie de 1,272,3 mètres carrés;

En conséquence, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre à madame Kristelle Drouin et monsieur Miguel Goupil le lot 20-A-15, rang 8 Sud, Canton Shenley pour un prix de 15 462.76\$ plus les taxes et la première année des services, le tout formant un montant de 18 269.35\$, somme à être payée comptant à la signature de la vente notariée, dont le maire et la directrice générale sont autorisés à signer, à percevoir le prix de vente et en donner quittance.

8 APPUI DOSSIER AUPRÈS DE LA CPTA : MICHEL QUIRION

2013-04-91

Considérant que monsieur Michel Quirion est propriétaire de la résidence située au 312, 9^e rang et de la terre située au tour de l'emplacement;

Considérant que la résidence bénéficie de droit acquis et a été acheté le 20 septembre 2005 par monsieur Quirion;

Considérant qu'aujourd'hui, monsieur Quirion désire la revendre à sa fille avec un terrain un peu plus grand atteignant au total 5000 mètres carrés ce qui engloberait le puits artésien qui sert seulement à la résidence et un champs d'épuration serait construit pour l'évacuation des eaux usées de la résidence.;

En conséquence il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer monsieur Michel Quirion dans sa demande d'aliénation auprès de la CPTA en vue de la revente de la résidence avec un terrain de 5000 mètres carrés, des parties de lot 26 et 27 du 9^e rang du Canton de Shenley. Ladite demande ne contrevient à aucune réglementation municipale.

9 COMPTE DU MOIS

Les comptes du mois de mars 2013 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2013-04-92

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de mars 2013 au montant de 114 506.98\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 58 295.29\$, les comptes à payer représentent 37 877.10\$.tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 18 334.59\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2013 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2013-04-92

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

10 DÉPÔT; RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE MARS 2013

Il y a dépôt du rapport budgétaire du mois de février.

11 CONTRAT FIXAIRE : ENTRETIEN PRÉVENTIF

2013-04-93

Considérant qu'il y a eu perte de glycol lors du drainage du système de réfrigération à l'aréna;

Considérant que la compagnie Fixair offre un contrat d'entretien incluant l'injection du glycol au départ et la récupération en fin de saison, visite saisonnière (1), analyse annuelle d'huile et glycol avec rapport détaillé. aux coût de deux mille six cent neuf dollars (2 609.00\$) toutes taxes en extra;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat d'entretien pour l'année 2013-2014, au coût de 2 609.\$ plus les taxes, en ajoutant les services décrit au préambule.

12 RECOMMANDATION NÉCESSAIRES POUR L'ASSUREUR

Un courtier de la Mutuelle sera convoqué à la rencontre de la réunion d'ajournement.

13 RÉNOVATION SALLE D'AISANCE AU 2^E ÉTAGE

2013-04-94

Considérant que le recouvrement du plancher est à refaire dans la salle d'aisance du 2^e étage;

Considérant que par la même occasion le recouvrement du passage et de la salle du conseil sont dû pour un remplacement;

Considérant que la quincaillerie Rona offre du recouvrement à 0.78\$ du pied carré;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de recouvrement de plancher à la quincaillerie Rona à raison de 0.78\$ du pied carré;

Concernant la pose, monsieur Sylvain Veilleux sera approché pour l'exécution de ce travail.

14 RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX : PELLE

Une recherche de prix a été faite auprès de quatre (4) entrepreneurs dont trois ont répondu. Cette liste est remise à chaque élu. Ces prix serviront aux élus à prendre des décisions lors de travaux majeurs

15 RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX; NIVELEUSE

2013-04-95

Considérant qu'il y a eu recherche de prix pour l'exécution du nivelage des chemins en gravier de notre municipalité;

Considérant que les prix se lisent comme suit :

FOURNISSEUR	MARQUE	ANNÉE	MODELE	PRIX
R.J. Dutil	Champion	1989	740A	120.\$
Pav. Sartigan	Champion	1993	720-A	105.\$
Mun. St-Martin				115\$

En conséquence, après l'étude de ces prix, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission de l'entrepreneur Pavage Sartigan conditionnellement à ce que le travail soit exécuté sans interruption lorsque le nivelage sera commencé dans notre municipalité.

16 RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX : MATÉRIEL EN VRAC

Des informations seront prises pour ce dossier et sera présenté à la prochaine rencontre

17 RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX : TERRE DE REMPLISSAGE

Une recherche de prix a été faite auprès de quatre (4) entrepreneurs. Cette liste est remise à chaque élu. Ces prix serviront aux élus à prendre des décisions lors de travaux majeurs

18 RÉSULTAT D'ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

2013-04-96

CONSIDÉRANT qu'à la réunion du 5 mars dernier, les membres du conseil ont demandé de vérifier auprès de d'autres fournisseurs; les prix et la densité du produit;

Considérant que suite à cette recherche Transport Adrien Roy & Filles inc. reste à l'équivalence des autres fournisseurs;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Transport Adrien Roy & Filles inc. au coût de 0.299\$ du litre avec un calcium liquide d'une densité de 35%.

19 RÉSULTAT DE RECHERCHE DE PRIX BALAYAGE DES RUES

2013-04-97

Considérant que chaque printemps la Municipalité embauche une compagnie pour le balayage des rues;

En conséquence, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de l'équipement York avec système à eau et ramassage brosse de côté de Dany Champagne pour le balayage des rues au coût de 105\$ l'heure, taxes en sus;

Il est aussi résolu à cette même décision de spécifier que le travail devra être bien exécuté, c'est-à-dire, bien nettoyer les rebords des trottoirs.

20 LOCATION CAGE DE PROTECTION : MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARTIN

2013-04-98

Considérant que la Municipalité de Saint-Martin possède une boîte de tranchée modulaire;

Considérant que les élus de la Municipalité de Saint-Martin sont en parfait accord pour la location de cette boîte de tranchée;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de louer, lorsque besoin il y aura, la boîte de tranchée modulaire à la Municipalité de St-Martin à raison de 75.\$ par jour.

21 FORMATION COL BLEU

Considérant que l'association partenaire pour la santé et la sécurité du travail offre une formation : Cours de sécurité : travaux de creusement, d'excavation et de tranchée;

Il est convenu que les employés col bleu ont déjà l'expérience et les connaissances nécessaires pour ce genre de travaux.

22 VACANCES COL BLEU

2013-04-99

Considérant qu'en vertu de la convention collective les employés municipaux (cols bleus) doivent choisir leurs semaines de vacances avant le 1^{er} avril;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les employés municipaux à prendre leurs vacances selon l'horaire suivant :

Monsieur Marc Faucher (4 semaines),

- Semaine débutant le 6 mai, 21 juillet, 28 juillet et 9 septembre 2013.

Monsieur Gaétan Mathieu (2 semaines)

- Semaine débutant le 28 juillet et 10 août 2013.

Monsieur Frédéric Rousseau (2 semaines)

- Semaine débutant le 7 juillet et 14 juillet.

Monsieur Rousseau prendra 5 semaines parentales à compter de la naissance de son nouveau-né

23 DÉPÔT DU BILAN DES ACTIVITÉS SEMAINE DE RELÂCHE

Le document sera remis aux élus à la réunion d'ajournement du 23 avril

24 RAPPORT

24.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur le maire fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuel de la MRC.

24.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Considérant qu'il n'a pas de présence du délégué, pas de rapport

25. CORRESPONDANCE

Lettre # 15 est retenue : poste de la Sûreté du Québec dans la MRC de Beauce-Sartigan

2013-04-100

APPUI AU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA MRC BEAUCE-SARTIGAN

Considérant que le comité de sécurité publique de la MRC a adopté lors de leur séance du comité de sécurité le 26 février dernier concernant l'objet cité en rubrique

Considérant que les membres du comité appellent le ministère à entreprendre les démarches nécessaires à la relocalisation du poste de la Sûreté du Québec de Beauce-Sartigan suite à l'intégration des forces policières réalisée en date du 15 novembre 2012

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le comité de sécurité publique de la MRC de Beauce dans leur demande de relocalisation du poste de la Sûreté du Québec de Beauce-Sartigan

26. AUTRES ITEMS

26.1 FIXER UNE DATE POUR RAPPORT FINANCIER : COMPTABLE

Après discussion, il est convenu de fixer la date du 23 avril à 19h00 pour la présentation des états financiers se terminant le 31 décembre 2012 par le vérificateur externe

26.2 FORMATION 2 MAI : PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

2013-04-101

Considérant que l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une formation sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels;

Considérant que cette formation est d'une journée, de 9h à 16h30, au Georgesville le 2 mai prochain;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation de la directrice générale à cette formation.

26.3 BALAYAGE STATIONNEMENT COUR ÉGLISE

2013-04-102

Considérant que la Fabrique St-Honoré demande à la municipalité de défrayer les coûts de balayage de ses aires de stationnement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de défrayer les coûts de balayage des aires de stationnement de la Fabrique St-Honoré pour l'année 2013.

26.4 DEMANDE DE LA FABRIQUE : APPUI LA DÉMARCHE POUR INSTALLATION ANTENNE

2013-04-103

Considérant que la Fabrique de Saint-Honoré demande l'appui de la municipalité concernant la démarche de faire installer au sommet du clocher de l'église paroissiale une antenne afin de rendre la performance des téléphones cellulaires ;

Considérant que cette installation d'antenne par la compagnie Télus ou Bell mobilité accommoderait tous nos contribuables et visiteurs;

Considérant que la Fabrique de St-Honoré a déjà fait parvenir à la compagnie Télus une demande à ce sens.

En conséquence, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de la Fabrique St-Honoré auprès des compagnies de téléphone mobile soit l'installation d'une antenne au sommet du clocher de l'église.

26.5 ARRIVÉ D'UN MÉDECIN À ST-HONORÉ-DE SHENLEY

2013-04-104

Considérant que la propriétaire de la clinique médicale de notre municipalité est disposée à accueillir un nouveau médecin dans son immeuble;

Considérant que monsieur Alain Gingras, médecin, laisse entendre qu'il y a de la disponibilité à prodiguer des soins à temps partiel à la clinique de Saint-Honoré;

Pour ces motifs, il est proposé à l'unanimité des conseillers présentes que la municipalité se fait un plaisir à un éventuel retour de monsieur Gingras et lui souhaitons une cordiale bienvenue

26.6 TERRAIN JEAN-PIERRE BELLEGARDE

2013-04-105

Considérant que monsieur Bellegarde a communiqué avec le bureau municipal en émettant qu'il ne voulait pas payer les services d'infrastructure pour l'année 2012;

Considérant que par la résolution numéro 2013-03-67 : **ACHAT TERRAIN RUE ENNIS** il est bien spécifié que la municipalité absorbe le paiement des taxes pour l'année 2013 et suivante,

Considérant qu'il est aussi spécifié dans cette même résolution que tout paiement antérieur non acquitté reste au frais du vendeur;

Considérant que l'offre d'achat faite en février dernier par la résolution portant le numéro 2013-02-50;

Considérant que les taxes pour l'année 2012 ne sont pas acquittées :

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité absorbe les intérêts accumulés de l'année 2012 par contre le montant initial du paiement de taxes reste le montant dû au 31 décembre 2012.

26.7 BÂTIMENT DE SOCCER

Monsieur Luc Poulin a pris des informations auprès de monsieur Marc-André Champagne, Cimic, concernant le bâtiment à placer auprès du terrain de soccer. Des réponses définitives viendront plus tard.

26.8 DÉPÔT DU DOSSIER DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Monsieur Luc Poulin informe les membres du conseil qu'il y a eu un nouveau dépôt de demande financière auprès de la Ministre madame Agnès Maltais concernant la salle multifonctionnelle.

27- PÉRIODE DE QUESTION

Aucune assistance

28. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2013-04-106

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner cette présente séance au 23 avril 2013 à 19h00. Il est 20h50.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.